

Bilan 2014



Contact

Fedasil

Siège central
Rue des Chartreux 21
B-1000 Bruxelles
T +32 2 213 44 11
F +32 2 213 44 22
info@fedasil.be
www.fedasil.be

Deze balans is ook verkrijgbaar in het Nederlands.
This review is also available in English.

Editeur responsable: **Jean-Pierre Luxen**, directeur général | Responsable de la rédaction: **Mieke Candaele** | Coordination: **Benoît Mansy** | Lay-out: **Marthe De Clercq** | Photos: **Fedasil** | Traductions: **Oneliner et Fedasil** | Impression: **Geers Offset** (imprimé sur papier recyclé) | Tous droits réservés - Aucun extrait de cet ouvrage ne peut être reproduit sous quelque forme que ce soit, électronique, mécanique, par photocopie, film ou autre, sans le consentement écrit et préalable de l'éditeur | Bruxelles, avril 2015.

Table des matières

AVANT-PROPOS DE JEAN-PIERRE LUXEN, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE FEDASIL	5
ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2014	6
ACCUEIL DES DEMANDEURS D'ASILE	8
RETOUR VOLONTAIRE	15
ACTIVITÉS INTERNATIONALES	18

Avant-propos du directeur général de Fedasil



J'ai le plaisir de vous faire parvenir le bilan 2014 de l'Agence fédérale pour l'accueil des demandeurs d'asile. Une année marquée par une

hausse sensible des demandes d'asile en Belgique et, par conséquent, du nombre de personnes se présentant dans les structures d'accueil de Fedasil et ses partenaires.

Mais comme l'actualité nous le rappelle tragiquement, les conflits dans le monde poussent chaque jour sur les routes de l'exil un nombre inégalé de migrants. Le drame humanitaire qui se joue actuellement en Méditerranée dépasse le contexte belge ou européen. Fedasil souhaite pourtant être un acteur qui, par son travail, contribue à humaniser une réponse à une problématique extrêmement complexe.

Notre contribution se traduit notamment par la participation au programme de réinstallation de réfugiés en Belgique. Ce projet de solidarité internationale, soutenu par le gouvernement fédéral, prévoit d'accueillir en 2014-2015 notamment 300 Syriens réfugiés en Turquie ou au Liban, et une centaine de Congolais réfugiés au Burundi. Ce projet permet d'offrir à ces personnes de réelles perspectives d'avenir.

Au niveau européen, Fedasil met également son expertise à la disposition d'autres pays ou parte-

naires étrangers, en particulier au sud de l'Europe. Notre agence contribue régulièrement aux missions d'EASO, le bureau européen en matière d'asile. Nos collaborateurs se sont ainsi rendus en Italie, Grèce, Chypre ou Bulgarie pour y partager leur savoir-faire en vue de renforcer l'accueil des demandeurs d'asile.

Je tiens enfin à souligner que le nouveau modèle d'accueil mis en place par l'Agence et soutenu par notre secrétaire d'Etat permet à la Belgique de disposer d'une grande flexibilité en matière d'accueil des demandeurs d'asile. Nous sommes aujourd'hui en mesure de pouvoir répondre à d'éventuelles volontés politiques d'accueillir davantage de migrants ou de faire face à une arrivée massive et imprévue.

Cette mission se traduit également par notre volonté de vouloir répondre aux besoins spécifiques de toutes les personnes ayant droit à l'accueil, quels que soient leur profil, l'état de leur procédure ou leur vulnérabilité. Notre modèle d'accueil a pour ambition d'améliorer la qualité des services offerts et d'humaniser le sort des migrants arrivés aux portes de notre pays. Un objectif qui ne peut se réaliser sans la contribution précieuse des multiples partenaires, tant au niveau de l'accueil que du retour volontaire.

Je vous souhaite une agréable lecture.

Jean-Pierre Luxen,
24 avril 2015

Événements marquants de l'année 2014

NOUVELLE AUTORITÉ POLITIQUE

Le gouvernement fédéral Michel Ier a prêté serment le 11 octobre 2014. Theo Francken en est le secrétaire d'État à l'Asile et la Migration. Il succède à Maggie De Block et a ainsi la tutelle de Fedasil et des autres instances d'asile. L'accord de gouvernement et la note politique de M. Francken prévoient notamment un nouveau modèle d'accueil, des procédures rapides et correctes, une attention particulière pour les mineurs non accompagnés et pour le retour volontaire des migrants.



EVALUATION DU TRAJET RETOUR

Fedasil a mené en 2014 une enquête à grande échelle auprès de 500 travailleurs sociaux pour évaluer le 'trajet de retour'. Ce trajet (introduit en 2012) a pour but d'encourager le retour volontaire des personnes qui reçoivent une décision négative quant à leur demande d'asile. Les demandeurs déboutés se voient attribuer une 'place ouverte de retour' (300 places sont disponibles et réparties dans 4 centres de Fedasil). L'évaluation propose 21 recommandations permettant d'améliorer le trajet. Leur implémentation sur le terrain a débuté fin 2014.

PRÉVENTION EBOLA

Depuis 2014, la maladie à virus Ebola sévit en Afrique de l'Ouest. Fedasil a mis en œuvre, en collaboration avec l'Office des étrangers et le SPF Santé publique, des mesures de précautions supplémentaires pour les demandeurs d'asile qui viennent d'une région 'à risque'. Une procédure a été mise en place pour contrôler leur état de santé. Les risques de contagion restent cependant très faibles. Aucun cas suspect n'a été enregistré dans les structures d'accueil en 2014.



CODE DE DÉONTOLOGIE POUR LE PERSONNEL

Un code de déontologie pour les collaborateurs de l'accueil des demandeurs d'asile a été défini dans un Arrêté ministériel. Il a été rédigé par un groupe de travail composé de représentants des partenaires et de collaborateurs de Fedasil. Ce code précise des règles de comportement communes. Quatre valeurs fondamentales constituent la base de notre déontologie : respect, orientation client, impartialité et discrétion. Fedasil a développé une campagne de communication ainsi qu'une formation pour son personnel sur ce thème, avec pour slogan 'Quelles que soient nos différences, nous portons les mêmes valeurs.'



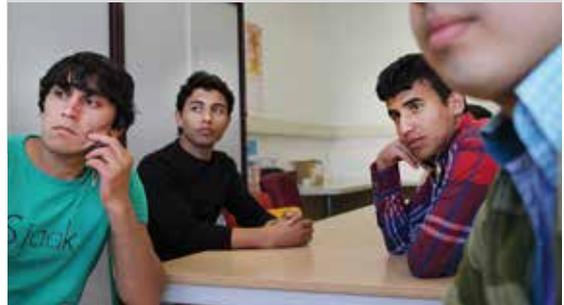
RÉDUCTION DE LA CAPACITÉ D'ACCUEIL

En décembre 2014, le Conseil des ministres a approuvé un plan d'économies portant notamment sur une diminution de 16,4 millions d'euros du budget 2015 de Fedasil. Cette mesure d'économie est en grande partie réalisée via une baisse de la capacité d'accueil. Au total, 1.212 places seront définitivement fermées (dont le centre Fedasil à Virton en décembre 2014) et 845 places structurelles seront transformées en places tampon (soit un total de 2.057 places concernées). Cette décision, déjà annoncée dans l'accord de gouvernement, est la suite logique du contexte budgétaire qui touche toutes les institutions fédérales. L'objectif est aussi de retrouver une capacité 'normale', telle qu'avant la crise de l'accueil (16.000 places d'accueil en 2008). Cette mesure est aussi une 2ème phase de la réorganisation entamée en 2013, avec une diminution de 5.748 places entre 2013 et 2014.



MY FUTURE

Fedasil a lancé en septembre 2014 son projet pilote 'My Future': il s'adresse aux mineurs étrangers non accompagnés (Mena) qui n'ont pas de perspective de séjour légal en Belgique. 'My future' leur propose un accompagnement intensif, structuré et qui les prépare à leur future majorité. Il est organisé à partir des centres Fedasil de Bovigny et Arendonk. Le trajet propose une information sur l'orientation future du jeune, une formation professionnelle et une combinaison de coaching individuel et de séances collectives. Tous les Mena peuvent s'inscrire sur base volontaire.



DES NORMES DE QUALITÉ POUR L'ACCUEIL

Le plan de management de Fedasil vise un accueil équivalent dans toutes les structures d'accueil. La définition de normes de qualité est ainsi une des priorités de l'Agence. En 2014, Fedasil a réalisé les premiers tests d'audit dans deux centres d'accueil, avec un contrôle des normes d'infrastructure et de sécurité. Ces premiers audits permettent de mettre au point la méthodologie et de déterminer l'impact des normes. A l'avenir, Fedasil compte également examiner les normes pour l'aide matérielle et l'accompagnement des résidents.



Accueil des demandeurs d'asile

24.323 personnes ont demandé, en 2014, une place d'accueil au dispatching de Fedasil. 16.566 personnes ont reçu une place, contre 15.455 personnes en 2013 (+7%). Cette hausse résulte de l'augmentation des demandes d'asile observée en Belgique en 2014 (+9% par rapport à 2013). La Syrie était le premier pays d'origine des personnes arrivées.

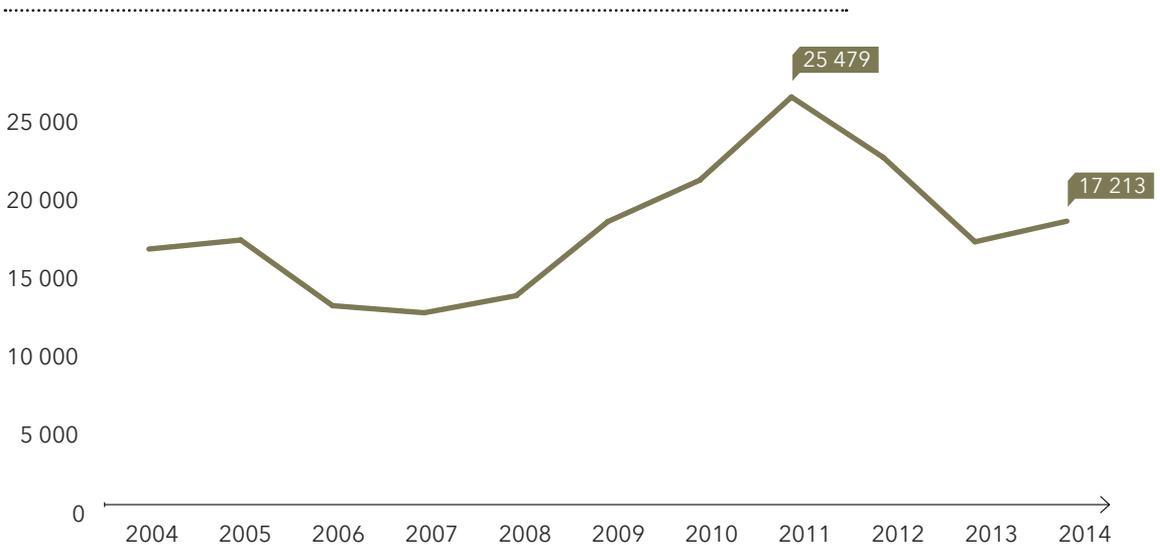
Fin 2014, Fedasil et ses partenaires disposaient au total de 18.015 places, réparties dans des centres collectifs et des logements individuels. En un an, il s'agit d'une baisse de plus de 2.800 places. Comme prévu dans l'accord de gouvernement, la réduction de la capacité va se poursuivre pour arriver courant 2015 à un total de 16.636 places, soit la capacité opérationnelle d'avant la crise de l'accueil, en 2008. Fedasil dispose également d'une capacité de réserve: des places 'tampon' inutilisées qui peuvent être rapidement opérationnelles en cas d'afflux

soudain de demandeurs d'asile. Fin 2014, le réseau comptait 1.433 places tampon (non comptabilisées dans la capacité totale).

Même si Fedasil a enregistré plus de départs que d'arrivées dans le réseau (16.566 arrivées et 17.476 départs, soit un solde négatif de 910 personnes), l'occupation dans les structures d'accueil a augmenté en 2014 vu la forte diminution de la capacité. Le taux d'occupation dans le réseau était de 77% fin 2014, contre 71% fin 2013.

Le profil des résidents est comparable aux années précédentes : en majorité des familles (56% des personnes accueillies) et des hommes isolés (32%), essentiellement en attente d'une décision quant à leur demande d'asile. Parmi les personnes accueillies, les principaux pays d'origine étaient la Syrie, l'Afghanistan, la Russie et la Guinée.

Évolution des demandes d'asile (dossiers) en Belgique (source CGRA)



Demandes d'accueil au Dispatching de Fedasil / en 2014

32%

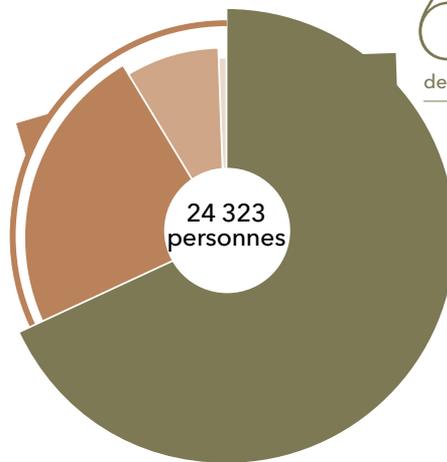
de personnes non accueillies

- Demandes d'asile multiples*
- No show**
- Non-désignations***

* Le droit à l'accueil n'est pas automatique pour les personnes qui introduisent une 2ème demande d'asile (ou ultérieure)

** Personnes qui ne souhaitent pas bénéficier d'une place d'accueil

*** Ressortissants UE

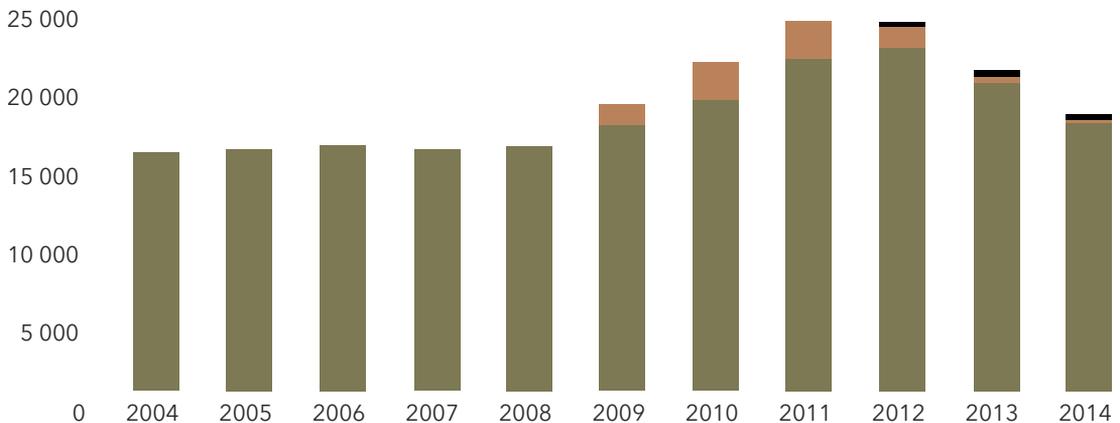


68%

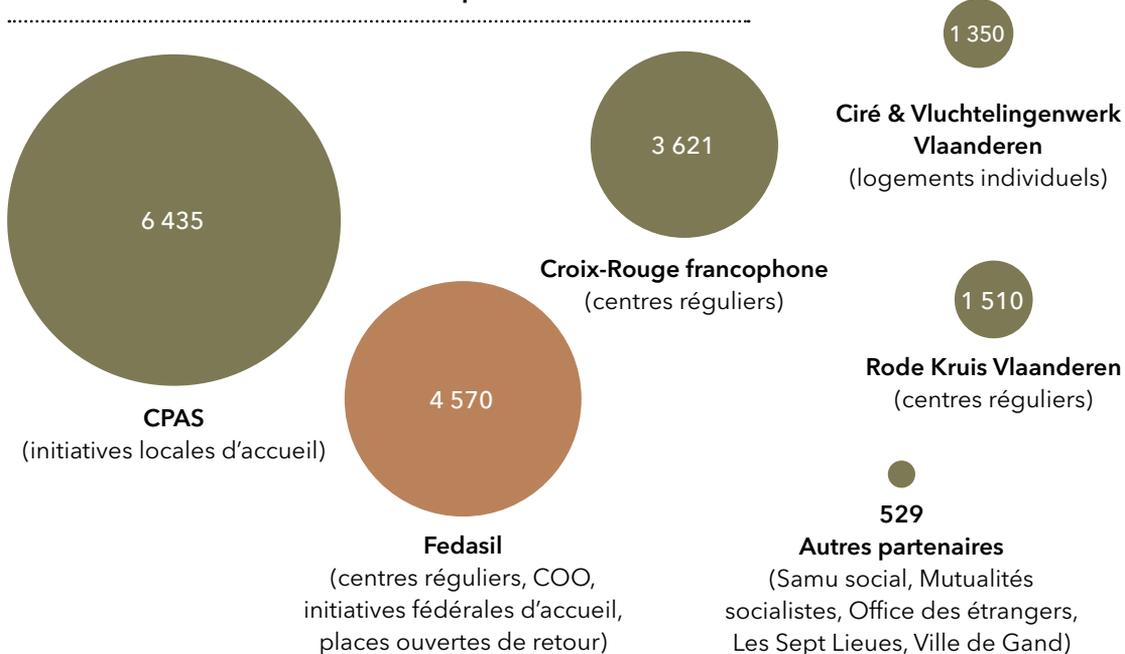
de personnes accueillies (désignations)

Évolution de la capacité d'accueil / Situation fin décembre de chaque année

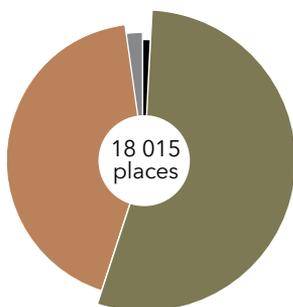
- Capacité d'accueil régulière (structurelle)
- Capacité d'accueil d'urgence/de transit
- Places ouvertes de retour



Réseau d'accueil : contribution des opérateurs / au 31.12.2014

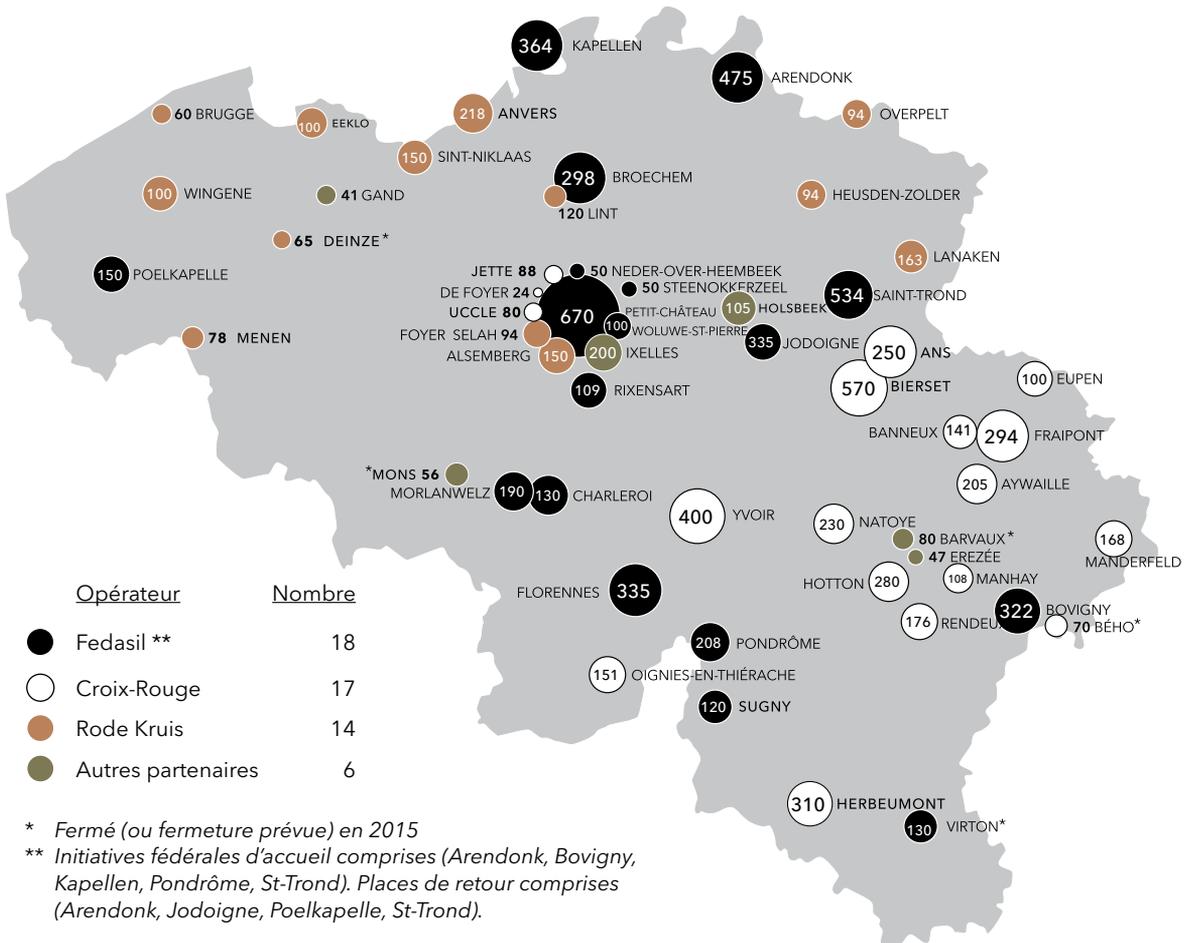


Réseau d'accueil : répartition et occupation selon les phases d'accueil / au 31.12.2014

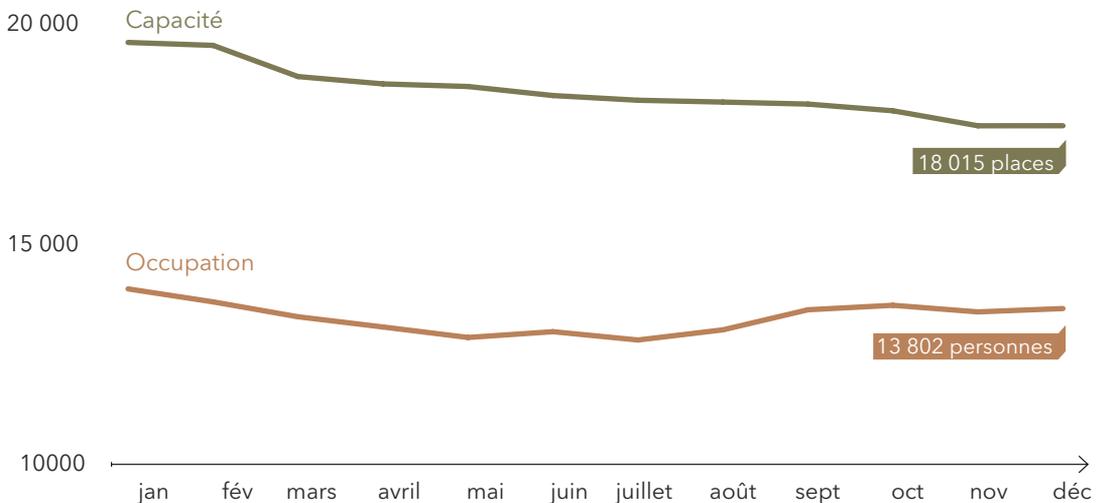


	CAPACITÉ	OCCUPATION	(%) TAUX D'OCCUPATION
Accueil d'urgence/de transit			
● Samu social	200	58	29
Accueil de 1ère phase (logements collectifs)			
● Centres Fedasil, Croix-Rouge, Rode Kruis et autres centres partenaires, CPAS (initiatives locales d'accueil)	9 762	7 933	81
Accueil de 2ème phase (logements individuels)			
● CPAS (initiatives locales d'accueil), logements Vluchtelingenwerk et Ciré, Fedasil (initiatives fédérales d'accueil)	7 648	5 650	74
Places ouvertes de retour			
● Centres Fedasil et centre de l'Office des étrangers (Holsbeek)	405	161	40
TOTAL	18 015	13 802	77

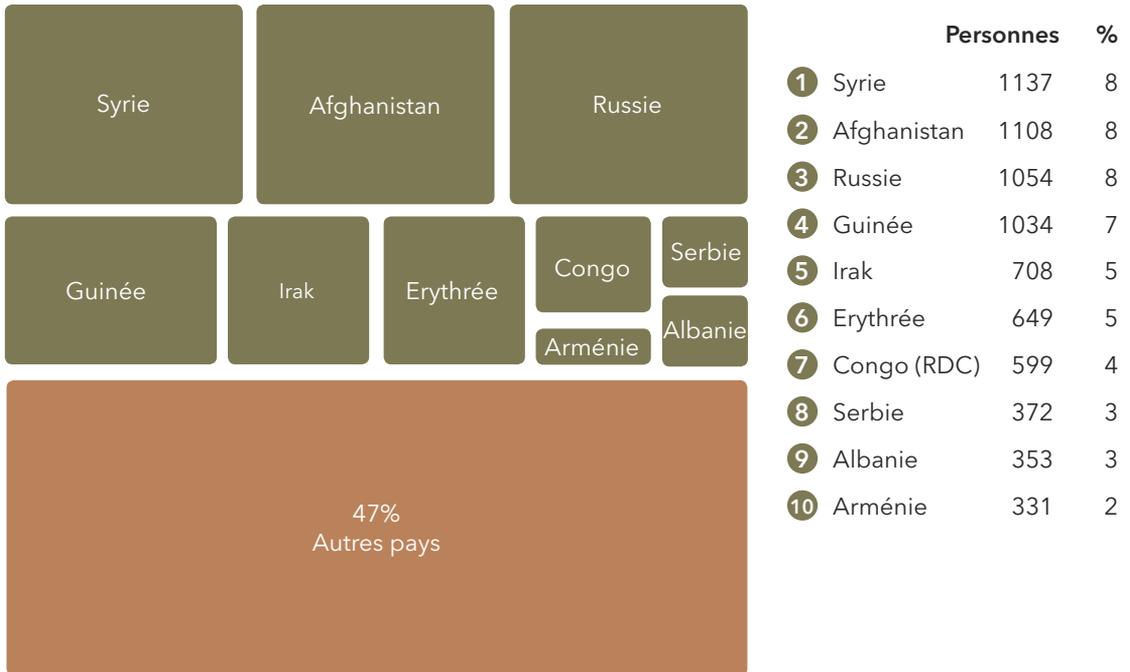
Localisation des centres d'accueil / au 31.12.2014



Évolution de l'occupation dans le réseau d'accueil en 2014 / Situation à la fin de chaque mois



Les 10 premiers pays d'origine des personnes accueillies / au 31.12.2014



Composition familiale des personnes accueillies / au 31.12.2014

Familles 56%



Hommes isolés 32%



Femmes isolées 8%



Mena 4%

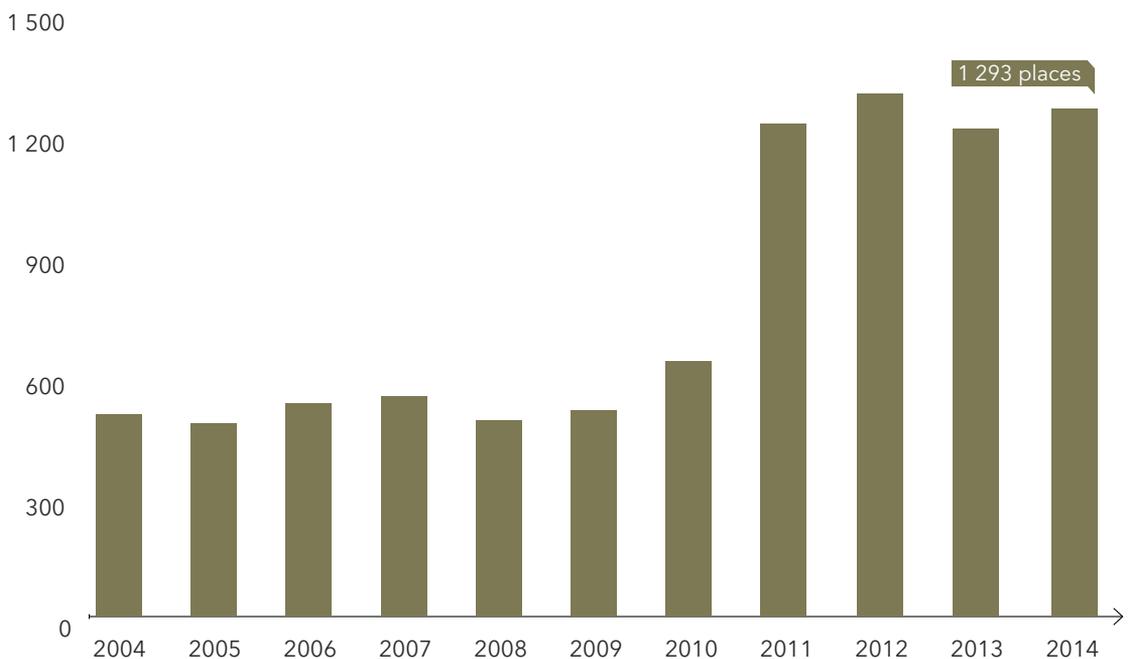


État de procédure des personnes accueillies / au 31.12.2014

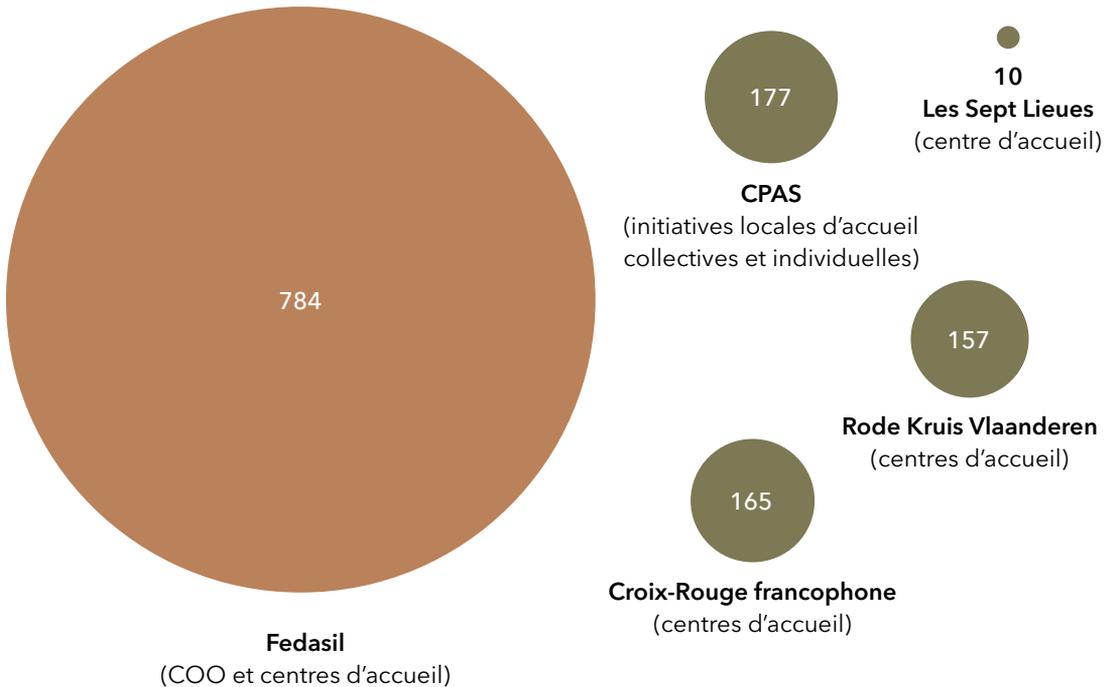
	%
Demandeurs d'asile dont le dossier est en cours de traitement (OE, CGRA ou CCE)	68
Personnes en recours au Conseil d'Etat	< 1
Personnes ayant un titre de séjour (réfugiés, bénéficiaires de la protection subsidiaire, régularisés)	10
Personnes qui se trouvent encore dans le délai de recours	10
Personnes déboutées qui ont reçu ou demandé une prolongation de leur titre de séjour	6
Personnes déboutées dans le délai de l'ordre de quitter le territoire (OQT) ou en attente de l'OQT	4
Personnes dans le trajet de retour (places ouvertes de retour)	1
Mineurs étrangers non accompagnés non demandeurs d'asile	< 1
Familles en séjour illégal accueillies sur base de l'AR du 24.06.2004	3

Evolution de la capacité d'accueil pour mineurs étrangers non accompagnés (Mena)

Situation fin décembre de chaque année



Capacité d'accueil pour Mena : contribution des opérateurs / au 31.12.2014



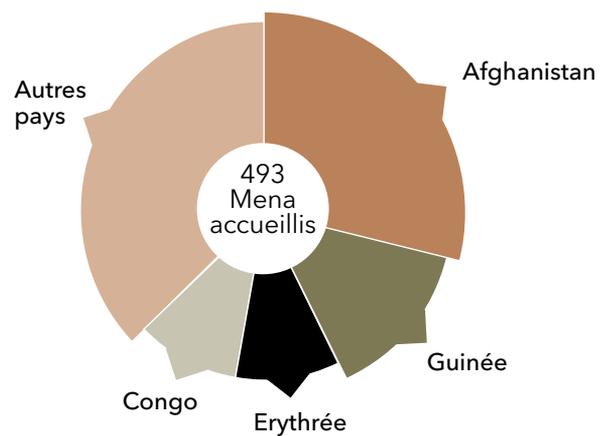
Mena : capacité d'accueil par phase

au 31.12.2014

	PLACES	OCCUPATION (%)
1ère phase Observation		
Fedasil	120	64
2ème phase Stabilisation		
Fedasil, Croix-Rouge, Rode Kruis, CPAS	1023	30
3ème phase Autonomie accompagnée		
CPAS, Les Sept Lieues	150	76
Total	1 293	38

Principales nationalités des Mena accueillis

au 31.12.2014



Retour volontaire

En 2014, 3.587 personnes* ont décidé de retourner volontairement dans leur pays d'origine grâce au programme belge de retour volontaire. 1.405 d'entre eux ont également reçu un soutien à la réintégration.

Avec une moyenne de 300 personnes par mois, le nombre de retours en 2014 reste élevé, mais une baisse de 20% peut être observée par rapport à l'année précédente. La baisse se situe principalement dans la catégorie des demandeurs d'asile, les personnes étant moins nombreuses à venir demander l'asile en Belgique en 2013 et au premier semestre 2014. De ce fait, une proportion moindre de demandeurs d'asile, déboutés ou non, ont effectué un retour volontaire cette année. Le public le plus large est celui des migrants en situation irrégulière (58%).

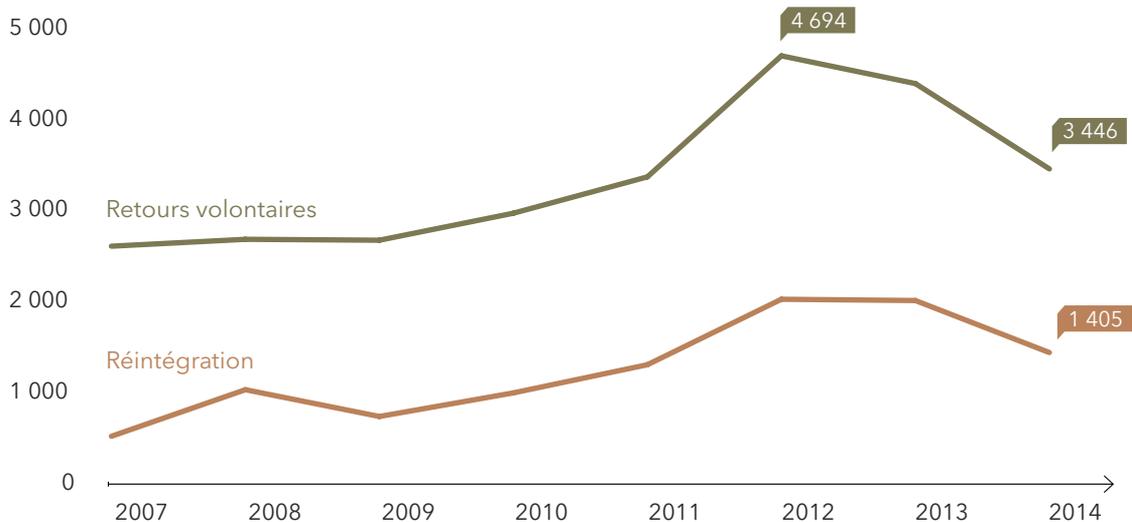
Au niveau des nationalités, la Roumanie, la Russie et l'Ukraine représentent 40% des retours. Contre

105 retours en 2013, la Roumanie est devenue la première destination en 2014 avec 573 retours. Les autres destinations les plus fréquentes sont les pays des Balkans (Serbie, Kosovo, Albanie) ainsi que la Mongolie et le Brésil. À noter que les retours vers le Brésil ont continué à baisser en 2014 (40% de moins par rapport à 2013). Dans la liste des pays de destination, figurent également de nombreux pays d'Afrique subsaharienne.

L'aide à la réintégration concerne également un grand nombre de pays, et plus particulièrement les pays du Caucase où les retours sont nombreux : Russie (Tchéchénie et Dagestan), Géorgie et Arménie.

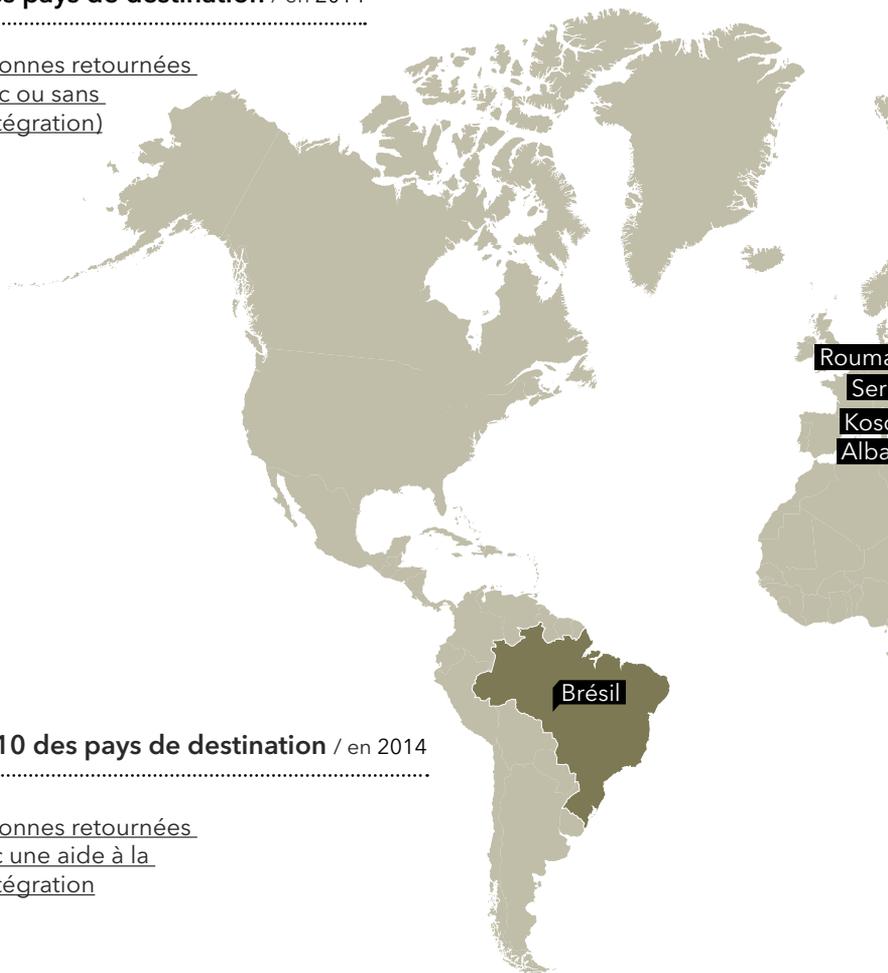
* Ce chiffre regroupe les retours organisés par Fedasil et l'OIM (3.446) et par l'Office des étrangers (141) en 2014.

Évolution des retours volontaires (personnes) à partir de la Belgique (Source : Fedasil et OIM)



Retour volontaire : top 10 des pays de destination / en 2014

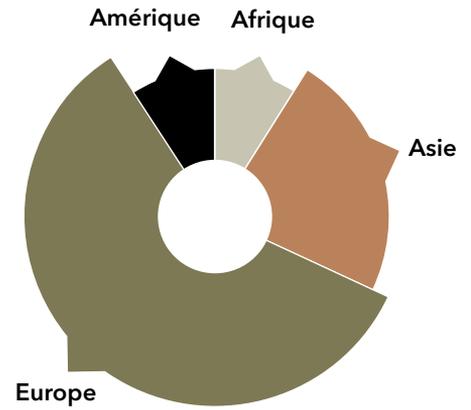
	<u>Personnes retournées</u> <u>(avec ou sans</u> <u>réintégration)</u>
1 Roumanie	573
2 Russie	436
3 Ukraine	428
4 Brésil	211
5 Serbie	163
6 Géorgie	127
7 Mongolie	125
8 Kosovo	117
9 Arménie	116
10 Albanie	97



Aide à la réintégration : top 10 des pays de destination / en 2014

	<u>Personnes retournées</u> <u>avec une aide à la</u> <u>réintégration</u>
1 Russie	394
2 Géorgie	107
3 Arménie	91
4 Kazakhstan	46
5 Irak	45
6 Macédoine	44
7 Ukraine	44
8 Serbie	38
9 Népal	37
10 Azerbaïdjan	30

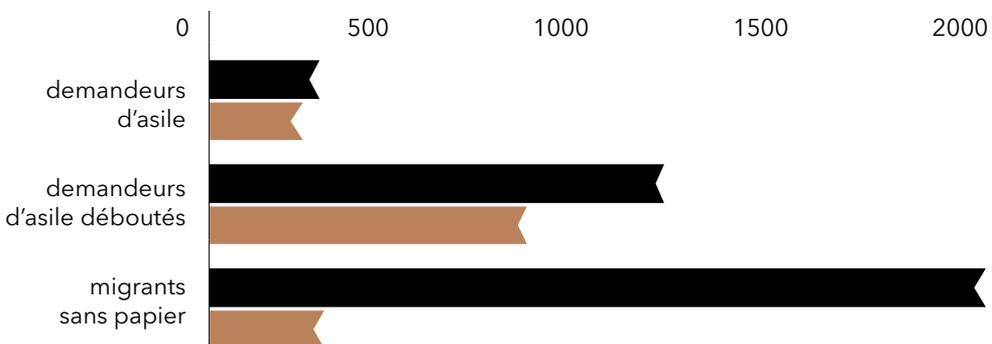
Retours volontaires par continent / en 2014



Retour volontaire : profil des migrants / en 2014

■ Retour volontaire = 3 587 personnes

■ Réintégration = 1 405 personnes



Activités internationales

Réinstallation de réfugiés

Dans le cadre du programme européen de réinstallation, la Belgique s'est engagée à accueillir 400 réfugiés en 2014 et 2015.

En septembre 2014, le Commissariat général aux réfugiés et aux apatrides (CGRA) a sélectionné 75 réfugiés syriens. Pour la plupart réfugiés depuis plus d'un an en Turquie, ils vivaient à Istanbul, Mardin et Gaziantep. Fedasil s'est rendu à Istanbul en novembre pour rencontrer le groupe et les informer sur leur vie future en Belgique.

Les premiers Syriens réinstallés sont arrivés en décembre 2014, grâce à l'appui de l'Organisation internationale pour les Migrations et du Consulat belge à Istanbul. Ils ont été accueillis pendant six semaines dans les centres d'accueil Fedasil de Ponderôme et de Saint-Trond.

Fedasil a coordonné la recherche des logements via un appel aux CPAS. Au total, 17 CPAS offrant des logements adaptés ont été sélectionnés. Les réfugiés réinstallés seront suivis pendant une durée minimum de 12 mois par les CPAS et les deux ONG partenaires du programme de réinstallation : Convivial et Caritas International.

www.reinstallation.be

Expertise européenne

L'Agence est depuis plusieurs années active sur le plan international. Fedasil coordonne notamment deux plateformes européennes de concertation : la plateforme européenne des Agences d'accueil (EPRA - European Platform of Reception Agencies) pour l'échange d'informations

stratégiques en matière d'accueil, et l'Initiative commune de soutien en matière de retour volontaire (CSI - Common Support Initiative).

L'Agence est également impliquée dans des réseaux européens tels que l'EMN (Réseau européen des Migrations) pour la constitution de corpus d'information sur les migrations, et dans des projets de coopération opérationnelle tels que ERIN (European Reintegration Network) pour l'organisation conjointe de l'appui à la réintégration dans plusieurs pays d'origine.

En outre, Fedasil contribue régulièrement aux missions d'expertise à court terme dans le cadre des activités d'EASO. Le Bureau européen d'appui en matière d'asile (EASO) contribue au développement du régime d'asile européen commun, notamment en développant la collaboration entre États membres et en soutenant les États soumis à une pression migratoire particulière.

En 2014, des membres de Fedasil ont fait partie des équipes d'experts envoyées par EASO dans les pays en difficulté. L'Agence a notamment mis à disposition son expertise en Bulgarie (formation de juristes et évaluation des avancées en matière d'accueil), en Grèce (formations pour le personnel de coordination et des infrastructures d'accueil), en Italie (analyse de la gestion de la capacité d'accueil) et à Chypre (soutien au système d'accueil et renforcement de la gestion du centre d'accueil de Kofinou). Des experts de Fedasil ont également initié, au sein d'une équipe pluridisciplinaire rassemblant des collègues de plusieurs États membres, le développement d'un curriculum de formation en matière d'accueil.

Fedasil est chargée en Belgique de l'accueil des demandeurs d'asile et d'autres groupes cibles. Fedasil garantit la qualité et la conformité au sein des différentes modalités d'accueil. Fedasil garantit également la coordination des programmes de retour volontaire à partir de la Belgique.

Ce bilan reprend les événements et les statistiques pour l'année 2014 en matière d'accueil et de retour volontaire. Vous trouverez plus d'informations et d'actualités concernant notre organisation sur notre site www.fedasil.be.

Tout en accueil